L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 11 MAI.

Compagnie d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DU SUD ET DE L'OUEST,

POUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS.

Bureau, 21 rue Carondelet
(à l'angle de la rue Common.)

Incorporée le 1er mars 1856.
Capital, $2000,0000 dyne Soudié de la pouvoir à $2,000,000.

ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DE TOUS GENRES.

LA SEULE COMPAGNIE DE CETTE NATURE DANS LE SUD.

Cette Compagnie est prête à assurer contre tous les accidents, ont tous droits les piétons.

On sait, calculé la statistique, qu'un accident arrive et dix jours, en moyenne de la Compagnie lit de ses agents. Le temps convient par les polices s'étend d'un mois à un an.

Moyennant vingt-cinq piastres on obtient une police de 5 Mississippi valable pendant un an, en cas de mort par accident, ont quant droits Signaux de la personne assurée. Dans le cas où un accident rendrait complètement invalide la personne d'une police contient $30 lui donnent droit à une pension de dix piastres par mois pendant vingt-six mois. Il y a des primes pour de plus courtes périodes de temps et pour de plus fortes sommes à des taux proportionnés.

Personne n'est à l'abri des accidents, et les primes sont telles lorsque l'on considère les avantages qui sont offerts par cette institution.

Pour de plus amples détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, 21 rue Carondelet, ou chez les agents.

BUREAU DES DIRECTEURS.

GEN. JAMES LONGSTREET, (Longstreet, Owen & Co.) Président, Nouvelle-Orléans.
J. C. HOLBREDGE, (Holbredge, Patton & Polmsky) Vice-Président, Nouvelle-Orléans.
A. C. GRAHAM, Président, Premières Banque Nationale Nouvelle-Orléans.
F. F. MAY, Trésorier des États-Unis, Nouvelle-Orléans.
GEN. P. J. HERRON, Marshal-commissaire, Nouvelle-Orléans.
SAM. DU BOW, Marshal-commissaire, Nouvelle-Orléans.
W. G. GRAHAM, Grocer en gros et Marchand-commissionnaire, Nouvelle-Orléans.
J. P. BELLINGHAM, (Bellingham & Benson,) Avocats, Nouvelle-Orléans.
EVERETT LANE, Marchand, 36, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans.
A. J. INGEBROU, Architecte, Alabama.
GEN. M. J. WRIGHT, de la Géorgie, Washington.
W. D. GRISWOLD, Chemins de fer Ohio et Mississippi.
GEN. S. B. NICHOLS, de Texas.
GEN. ROBT. E. LEE, de la Virginie.
C. WILLIAMS, Surintendant de la Nouvelle-Orléans.

PRÉSIDENT.....GEN. JAMES LONGSTREET
VICE-PRÉSIDENT.....JOHN C. ROYAL
SECRÉTAIRE.....C. WILLIAMS
AGENT-GÉNÉRAL.

Major THOMAS G. RHETT, de la Caroline du Sud.
26 avril—1 an

GERMANIA
Compagnie d'Assurances.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau No 135, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $200,000.

Avec privilège de la porter à $400,000

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques pour tout comptant sur les primes aux taux réduits de la place.

C. F. FORSTER, Président.
D. MICHEL, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs :

J. H. Rose,
W. A. Kenner,
F. A. Lallue,
E. H. Farrar,
H. Zacharie,
Theo Bruguier,
H. J. Ellerbe,
Ch. Parlange,
H. W. Ashworth,
D. Michel,
J. Agar,

F. Wiltz,
Gen. Hood,
Julius Weinert,
G. L. Mayer,
Chas. Maurin,
Chas. Luzier,
F. Fitz,
O. Fitz,
Julius Kruttschnitt,
F. Richert,
E. Chaffe,

Propositions pour Pommes de terre et Oignons.

Bureau de commissions des vivres, rue Bolle, No 188 Nile-Orléans, Le 20 avril 1866.

DES propositions cachetées, qui devront être en double exemplaire, seront reçues jusqu'à midi du SAMEDI, 12 mai 1866, pour la fourniture des vivres suivants :

FARINE DE TERRE.
PATATES DOUCES.
OIGNONS.

Chacun de ces articles doit être de la meilleure qualité, et telles qualité pourrait avoir besoin pour la saison de mai et de juin, et dans des boîtes bien faites et bien closes.

Des propositions distinctes, en duplicata, devront être faites pour chaque article. Le nom de chaque garant doit être ci-dans la prise de l'article.

Les propositions devront être inscrites, par chaque contractant, le montant, le tems et le point où et la livraison de ces divers articles aux dépens du gouvernement, au dépôt de commissaire, à la Nouvelle-Orléans et dans les environs.

Les articles devront être inspectés avec soin, de la manière qu'indiquera la personne autorisée à cet effet, à son réception, et le point de livraison devra être indiqué à l'avance.

Aucune proposition ne sera considérée à moins qu'elle ne soit accompagnée d'une garantie de deux personnes responsables pour le faire fidèlement.

Les propositions devront être faites d'après toutes les conditions de cette annonce.

Les personnes seront sélectées en certificats, à la fin du chemin.

Le soussigné se réserve le droit de rejeter une ou toutes les propositions.

Les propositions devront être mises sous enveloppes cachetées, et portant sur l'enveloppe et endossées "Propositions pour pommes de terre et oignons."

E. BECKWITH,
Lieut.—col. et Deput. Gén. de Subsist. des vivres

Dentiers vulcanisés en caoutchouc pur,

INSTANT LES GENCIVES.

Le Dr. L. DUPERRON, diplômé, No 60, rue Bienville, successeur Royale, de l'Académie de faire savoir à ses clients et au public en général, qu'il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisés qui valent parfaitement les gencives. Ces dentiers peuvent s'enlever et se remettre par les docteurs mêmes sur ce et sont d'un prix qui permet à tout le monde de s'en procurer. Ces dentiers peuvent atteindre en place provisoire immédiatement après l'extraction des dents, et on peut les prendre d'ouate pour l'extraction des dents sans douleur.

Mercr—1an

CONSERVE VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,
126..... RUE DU CANAL..... 126

Dentiers complets, pour $50, dents portrait et autres.

No 2.....Le Dr. SEVIER, dentiste.....No 2
Coin Camp et Canal.

Les dents que pose le Dr. SEVIER sont à plus durables et plus naturelles que celles posées par aucun autre dentiste. Le Dr. Sevier ne prétend pas être un médecin, mais il prétend le plus certain n'a rien à craindre. Le Dr. Sevier offre des dents pour $50, dents portrait et autres, et en caoutchouc, pour $50, dents de No 2, et cela des rues Camp et Canal, No 2—Entrée rue de Camp.

TRANSVERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES B. KELLS,
DENTISTE,

A transporté son cabinet et ses dents artificielles de No 14 rue Exchange, dans la maison de la rue Camp, près de Lafayette.

Dr J. M. MAGEE,
CHIRURGIEN-DENTISTE.

Est de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession, en sa demeure, rue Camp, entre Gravier et Natchez, où il invite ses amis et le public à lui donner leur confiance.

Mercr—1an

RESTAURANT DE LOUIS,
Tenu par Henri Barbe.

Rue St Louis, No 75 et 77, entre Royale et Bourbon

Dans ce restaurant on trouve toujours le meilleur repas pour servir et repas de familles, parties, à la carte, à la table d'hôte, et en outre à des prix modérés.

Le restaurant est ouvert aux gentlemen qui ne désirent pas prendre leurs repas en famille, et on leur sert le meilleur repas possible.

Mercr—1an

RESTAURANT FRANÇAIS,
75.....RUE DE CHARTRES.....75

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis
CHARGES très modérées. Tous les mets et à la carte, à la table d'hôte, MD. Tous les vins servis sont importés, des meilleurs et les plus vieux crus, et à des prix très modérés.

C. F. FORSTER, Président.
D. MICHEL, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs :

J. H. Rose,
W. A. Kenner,
F. A. Lallue,
E. H. Farrar,
H. Zacharie,
Theo Bruguier,
H. J. Ellerbe,
Ch. Parlange,
H. W. Ashworth,
D. Michel,
J. Agar,

F. Wiltz,
Gen. Hood,
Julius Weinert,
G. L. Mayer,
Chas. Maurin,
Chas. Luzier,
F. Fitz,
O. Fitz,
Julius Kruttschnitt,
F. Richert,
E. Chaffe,

CERTIFICAT D'ACTION DE BANQUE.
PERDU OU EGARÉ.

LE soussigné, Président de la Banque de la Nouvelle-Orléans, déclare qu'un certificat d'action de ladite Banque, portant le No 2281 pour vingt actions, a été perdu ou égaré. Les personnes qui en auront trouvé ou qui en auront connaissance sont priées de le remettre au bureau de la Banque.

ERNEST LACHAISSON

CIGARES DE LA HAVANE.
J. N. FERNANDEZ,
RUE DU CANAL, NO 66.

STOCK DE MARQUES, garanti d'importation directe par les derniers arrivages.

[illegible] et Corvoisé.
[illegible] M. Rey Lorrabure.
[illegible] de la Corte Alta.
[illegible] de la Victoria.
[illegible] de la Perla.
[illegible] de la Flor.
[illegible] de la Rosa.
[illegible] de la Cadena.
[illegible] de la Cadena.
[illegible] de la Cadena